



*Centre d'Imagerie Médicale d'Avon - Ostéodensitométrie*

25/27 avenue Franklin Roosevelt – 77210 AVON

*Centre d'Imagerie médicale et Scanner privé de Fontainebleau :*

4, rue Anne Marie Javouhey - FONTAINEBLEAU

*Scanner de Nemours :*

15, Rue des Chaudins - 77140 NEMOURS

*IRM de Montereau – Fontainebleau :*

6, avenue du Général De Gaulle - 77130 MONTEREAU FAULT YONNE

TEL: **01.60.72.34.80**

TEL : **01.64.22.07.07**

TEL : **01.64.22.28.87**

TEL : **01.64.28.04.65**

TEL : **01.64.22.28.87**

TEL : **01.64.70.00.85**

## **GIE IRM Fontainebleau - Nemours**

1 BIS RUE LAGORSSE 77300 – FONTAINEBLEAU

TEL : **01.64.22.28.87**

### **Radiographies du rachis lombaire et du bassin**

Arrêté du 2 octobre 2008 fixant le seuil prévu à l'article L 1111-3 du Code de la Santé Publique

Conformément aux dispositions de l'Arrêté du 1<sup>er</sup> septembre 2018, nous vous informons que le montant de nos honoraires pour votre examen pourra être de 78.80 euros à titre indicatif.

Comprenant :

1. Le tarif de l'acte fixé par la Convention Nationale organisant les rapports entre les médecins libéraux et l'Assurance Maladie et ses annexes approuvées par arrêté et les majorations éventuelles prévues par la Convention, soit 53.75 euros.

2. Le dépassement d'honoraires fixé à 25.05 euros.

Nous vous informons également que si, au décours de la réalisation de l'acte, des investigations supplémentaires s'avèrent nécessaires pour la réalisation d'un diagnostic de qualité, celles-ci seront réalisées et facturées.

Nous vous prions de croire à l'expression de nos salutations distinguées.

Examen prévu :

Fait à FONTAINEBLEAU, le

En deux exemplaires pour chacune des deux parties.

**Le médecin**

**Le patient**